



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 16 juin 1998 — N° 195

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

16 juin 1998

16 juin 1998

Le mardi 16 juin 1998

N° 195

La séance est ouverte à 10 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Rioux, ministre du Travail, fait une déclaration concernant la tenue d'audiences publiques portant sur l'évolution du phénomène ayant trait à l'introduction de clauses «orphelin» dans les conventions collectives.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Rioux dépose :

Un document de réflexion sur les clauses «orphelin» dans les conventions collectives intitulé «Vers une équité intergénérationnelle», en date du 11 juin 1998.

(Dépôt n° 1738-980616)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 188 du Règlement, M. Jolivet, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail procède à une consultation générale et tienne des auditions publiques portant sur l'évolution du phénomène ayant trait à l'introduction des clauses «orphelin» dans les conventions collectives, à compter du 25 août 1998;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions, au plus tard, le 14 août 1998;

16 juin 1998

QUE le ministre du Travail soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, dépose :

Le rapport annuel de la Société des alcools du Québec (SAQ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 1739-980616)

Le rapport annuel de la Société Loto-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 1740-980616)

Le rapport annuel de la Société générale de financement du Québec (SGF), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1997.

(Dépôt n° 1741-980616)

M. Chevette, ministre d'État des Ressources naturelles, dépose :

L'ensemble des documents ayant trait aux coûts des contrats de communications, donnés par Hydro-Québec à des fournisseurs externes, relativement au projet hydro-électrique de Churchill Falls.

(Dépôt n° 1742-980616)

Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, ministre de la Sécurité du Revenu et ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel du Conseil du statut de la femme, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.

(Dépôt n° 1743-980616)

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

16 juin 1998

Le rapport annuel du Commissaire aux plaintes de la santé et des services sociaux sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.
(Dépôt n° 1744-980616)

M. Brassard, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de la Commission des transports du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.
(Dépôt n° 1745-980616)

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, dépose :

Le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec (SHQ), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1997.
(Dépôt n° 1746-980616)

Le rapport annuel de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.
(Dépôt n° 1747-980616)

M. Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998.
(Dépôt n° 1748-980616)

M. Rioux, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de la Commission de la construction du Québec (CCQ), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1997.
(Dépôt n° 1749-980616)

16 juin 1998

Le rapport annuel de la Commission de l'équité salariale, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1997.

(Dépôt n° 1750-980616)

M. le Président dépose :

Le rapport de mission, présenté par M. André Boulerice, député de Sainte-Marie–Saint-Jacques, à la Mission régionale Amérique de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) et à la Conférence des présidents de section, tenues à Victoria (Colombie-Britannique) et à Edmonton (Alberta), du 5 au 10 mars 1998.

(Dépôt n° 1751-980616)

Dépôts de rapports de commissions

M. Baril (Arthabaska) dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 5 et 12 juin 1998, a étudié en détail le projet de loi :

n° 442Loi sur le regroupement de certaines sociétés d'État – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1752-980616)

M. Bertrand (Charlevoix) dépose les rapports de la Commission des affaires sociales qui :

–les 5 et 6 juin 1998, a étudié en détail le projet de loi :

n° 438Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1753-980616)

–les 8, 9, 12 et 15 juin 1998, a étudié en détail le projet de loi :

n° 404Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives – Rapporté avec des amendements.

16 juin 1998

(Dépôt n° 1754-980616)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 64 du Règlement, M. Williams (Nelligan) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 32 703 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'octroi d'une amnistie pour toutes les cotisations antérieures à la Loi 161 et une commission parlementaire sur le statut fiscal des travailleurs et travailleuses à pourboire.

(Dépôt n° 1755-980616)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Vallières (Richmond) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 29 janvier 1998, envoyée à M. Jean-Pierre Duplantie, directeur général de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, par Mme Linda B. Provencher, présidente du Centre local de services communautaires (CLSC), du Centre hospitalier (CH) et du Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) de la MRC d'Asbestos, concernant le plan de modernisation des services administratifs et de soutien en Estrie.

(Dépôt n° 1756-980616)

Motions sans préavis

M. Gendron (Abitibi-Ouest) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec condamne toute violence faite aux femmes et rappelle que seuls des efforts collectifs pourront vaincre ce fléau.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

16 juin 1998

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. le Président invite l'Assemblée à observer une minute de silence.

M. Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose :

QU'étant donné la crise sociale et économique engendrée par le moratoire de la pêche au poisson de fond et par la fin du programme de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement fédéral de reconduire ce programme le temps de conclure une entente Canada-Québec qui comprendra entre autres :

- un programme renouvelé de la Stratégie du poisson de l'Atlantique;
- un plan d'investissement dans l'aquiculture et la diversification de l'industrie de la capture et de la transformation des produits marins;
- le rapatriement de la gestion de la ressource conformément aux demandes répétées du Québec depuis 1982 et basée sur ses parts historiques.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Ouimet (Marquette) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite tous les commissaires qui ont été élus dimanche dernier lors des élections scolaires.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

16 juin 1998

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 186, Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 445, Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au bâtiment et à l'industrie de la construction;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de procéder à l'étude détaillée des projets de loi suivants : n° 430, Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds, et n° 115, Loi modifiant la Loi sur la voirie et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 188, Loi sur la distribution de produits et services financiers;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants : n° 262, Loi concernant la Ville de Montréal-Est; n° 206, Loi concernant la Municipalité de Chertsey et la Municipalité de Saint-Calixte; n° 234, Loi concernant la Ville de Granby; n° 265, Loi concernant la Ville de Laterrière; n° 267, Loi concernant la Ville de Saint-Laurent; n° 266, Loi concernant la Ville de Verdun; et n° 272, Loi concernant la Municipalité de Saint-Jean-des-Piles.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Gaulin (Taschereau) propose que le principe du projet de loi n° 394, Loi concernant le régime de retraite pour certains employés de la Commission des écoles catholiques de Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 394 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 394 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques et le ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor sera membre de ladite commission pour la durée du mandat.

16 juin 1998

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) propose que le principe du projet de loi n° 395, Loi modifiant la Loi concernant le régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 395 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 395 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques et le ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor sera membre de ladite commission pour la durée du mandat.

M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose que le principe du projet de loi n° 393, Loi modifiant le Code du travail, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, le débat se poursuit au-delà de 13 heures.

À 13 h 05, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 03.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposant que le principe du projet de loi n° 393, Loi modifiant le Code du travail, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 393 est

16 juin 1998

adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 393 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

M. Garon (Lévis) propose que le principe du projet de loi n° 390, Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 390 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 390 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

M. Garon (Lévis) propose que le principe du projet de loi n° 199, Loi modifiant la Loi sur l'information concernant la rémunération des dirigeants de certaines personnes morales, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 199 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 199 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

M. Ménard, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 426, Loi concernant l'harmonisation au Code civil des lois publiques, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 426 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 426 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

Adoption

M. Ménard, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 422, Loi modifiant la Loi sur les cours municipales et la Loi sur les tribunaux judiciaires, soit adopté.

16 juin 1998

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 422 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 419, Loi modifiant la Loi favorisant la libération conditionnelle des détenus.

Le rapport est adopté.

Adoption

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 417, Loi prolongeant l'effet de certaines dispositions de la Loi sur la pratique des sages-femmes dans le cadre de projets-pilotes, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 417 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 420, Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels et d'autres dispositions législatives, ainsi que l'amendement transmis par M. Bélanger, ministre de la Sécurité publique.

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

Adoption

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 444, Loi sur le tabac, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

16 juin 1998

Au cours du débat, M. Rochon propose que le projet de loi n° 444 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude des amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

Les amendements de M. Rochon au projet de loi n° 444 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

Le projet de loi n° 444, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 444.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, le débat se poursuit au-delà de 18 heures.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Jolivet, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 18 h 06, sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 17 juin 1998, à 10 heures.

Le Président
JEAN-PIERRE CHARBONNEAU